

Analyse de Risque Phytosanitaire

Version simplifiée

Cacoecimorpha pronubana (Hübner)

Insectes-Lépidoptères-Tortricidae

Référence :

Date : Novembre 2006

Cette analyse de risque a été réalisée en utilisant les principes de la norme CIPV (NIMP n°11), sous la forme du "système pour l'évaluation du risque phytosanitaire" mise au point par l'OEPP.

.....
.....
.....
.....

Évaluation du risque

Risque d'introduction : MOYEN

Entrée : Etablissement : MOYEN

Impact économique : FAIBLE

Autres impacts : /

Degré d'incertitude :

Section 1 – ORGANISME NUISIBLE

Nom scientifique
Position taxonomique
Synonymes

Cacoecimorpha pronubana (Hübner)
Insectes – Lépidoptères – Tortricidae : Tortricinae : Archipini
Tortrix pronubana Hübner
Cacoecimorpha ambustana Froel.
Cacoecimorpha hermineana Dup.
Cacoecimorpha insolatana Lucas
Cacoecia pronubana Hübner

Noms communs

Français : Tordeuse de l'œillet
Anglais : Mediterranean carnation leaf-roller, Carnation tortrix
Italien : Bega verde

Code BAYER
Zone de l'ARP
Évaluateur
Date

TORTPR
Tunisie

Section 2 – CARACTERISTIQUES BIOLOGIQUES DE L'ON

2.1 Cycle biologique

Dans les zones septentrionales de sa répartition (Angleterre), *C.pronubana* passe l'hiver comme larve de première ou de deuxième génération, sur des plantes en serre ou de plein air. Dans les régions méridionales (France, Italie), il y a habituellement quatre générations les larves de troisième et quatrième générations passent l'hiver pour sortir en avril (cultures sous serres), environ 15 jours avant celles sur cultures de plein air.

En Afrique du Nord, sur agrumes, il y a au moins cinq, et probablement six générations par an.

- les œufs sont pondus par paquets et la ponte commence 3-4 heures après la copulation.

- Une femelle peut pondre jusqu'à 700 œufs et l'éclosion ait lieu 8-51 jours après

- Sous des températures moyennes de 15 et 30°C, le cycle biologique complet dure respectivement 123-147 et 28-44 jours.

2.2 Dissémination et dispersion

Les adultes peuvent se disséminer localement par leurs propres moyens. Dans les échanges internationaux, *C.pronubana* est véhiculée sur du matériel végétal destiné à la plantation ou sur des fleurs d'œillet, chrysanthème, pelargonium, rose et autres plantes hôtes.

2.3 Survie dans des conditions défavorables

La mortalité parmi les larves peut atteindre 70-90 % en hiver, car elles ne survivent pas aux faibles températures et elles sont blessées par la pluie. Au-delà de 90 % d'HR, la mortalité larvaire et nymphale augmente. Il apparaît peu vraisemblable que l'espèce puisse se maintenir dans le Nord de l'Afrique en dehors de l'étroite bande côtière qui borde la zone désertique et l'on peut faire coïncider cette limite avec l'isotherme annuel de +21°C. Au Maroc, « sa distribution géographique actuellement connue ne couvre que la partie nord occidentale du pays »

2.4 Capacité d'adaptation

C.pronubana est originaire des régions circumméditerranéennes et elle est abondamment répandue dans le sud de l'Europe, l'Afrique du Nord, l'Asie Mineure et les Iles méditerranéennes. L'insecte n'a pas été signalé en URSS (1955).

L'insecte semble avoir actuellement atteint en Europe continentale les limites de son aire potentielle de répartition qui, selon VON WINNING, coïncident assez exactement avec l'isotherme de janvier de +2°C.

Au sud les limites de l'aire naturelle sont mal connues.

La longévité des papillons varie en fonction des conditions climatiques ; elle est de 11 à 12 jours pour les femelles et de 14 à 18 jours pour les mâles.

Les seuils de températures pour la copulation, la ponte et l'éclosion des œufs sont respectivement de + 10.5 °C, de +12 °C à + 13°C et + 14°C.

Section 3 – REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE L'ON

3.1 Existence actuelle dans la zone ARP

Outre la Tunisie où la distribution est probablement limitée (PQR, 1993), la tordeuse de l'œillet est présente dans le reste des pays Magrébins notamment en Algérie, en Lybie et au Maroc.

3.2 Répartition géographique mondiale

Dans le monde, *C.pronubana* est déclarée présente en Europe et en Amérique du Nord, ainsi qu'en Asie.

Selon OBRAZTSOV (1954), *C.pronubana* existerait en Afrique du Sud où a vraisemblablement été introduite.

Section 4 – PLANTES HOTES

4.1 Plantes hôtes signalées dans les zones où l'ON est présent actuellement

C.pronubana est caractérisée par une très large polyphagie. Selon FISHER (1924), la chenille a été observée dans les serres sur plus de 50 espèces de phanérogames répartis dans 16 familles botaniques et en plein air.

a) *Pour les plantes ornementales* : les Œillets (*Dianthus* sp.), les Acacia australiens, diverses légumineuses ligneuses, divers *Euphorbia*, *Rhododendron* et *Rosa*, les Chrysanthèmes (*Chrysanthemum* sp.), les Jasmins (*Jasminum* sp.).....

b) *Pour les arbres et arbustes fruitiers* : les framboisiers, Pommiers, Cerisiers et Pruniers, les Citrus ...

c) *Pour les plantes maraîchères et grandes cultures* : les Choux,, la carotte, la pomme de terre, la tomate et les pois ...

4.2 Plantes hôtes figurant dans la liste ci-dessus, présentes dans la zone ARP.

Pratiquement toutes les plantes énumérées ci-dessus sont présentes dans la zone ARP avec des niveaux d'importance variables.

4.3 Symptômes

a) *sur œillets* : les boutures, les pousses terminales et axillaires, les feuilles sont rongées et déformées. Ces dernières étant réunies par des fils de soie, les pousses prennent un aspect en « crosse » ou en « bec d'oiseau » très caractéristique.

Les boutons peuvent être attaqués à tous les stades de leur évolution. Les jeunes chenilles y pénètrent soit par la base en creusant une courte galerie, soit latéralement, soit par le sommet.

b) *sur Citrus* : Au Maroc, dans les plantations infestées du Gharb, les chenilles attaquent soit les pousses, soit les fruits des agrumes.

Section 5 – POTENTIEL D'ETABLISSEMENT DE L'ON DANS LA ZONE ARP

5.1 Zones écoclimatiques de l'aire de répartition comparées à celles de la zone ARP. Conditions écoclimatiques similaires voire identiques de l'aire de répartition de l'insecte, notamment dans les zones limitrophes (Magreb) avec celles de la zone ARP.

5.2 Aspect de la biologie pouvant favoriser son établissement dans la zone ARP En Afrique du Nord, y compris la zone ARP où l'insecte est établi, il ya au moins cinq, et probablement six générations sur agrumes, ce qui traduit le bon comportement du ravageur vis-à-vis des conditions climatiques de la région.

5.3 Caractéristiques de la zone ARP (autres que climatiques) pouvant favoriser l'établissement de l'ON. La diversité des plantes hôtes présentes dans la zone ARP est une caractéristique qui a vraisemblablement contribué à l'établissement de *C.pronubana* dans certaines zones de production, notamment dans les cultures protégées.

5.4 partie de la zone ARP pouvant être considérée comme menacée Les régions productrices des agrumes (Cap Bon), ainsi que celles à dominance maraîchère (le Sahel et le sud) semblent être les parties les plus menacées par l'ON.

Section 6 – LUTTE CONTRE L'ON

6.1 Méthodes de lutte habituellement utilisées dans toute l'aire de répartition géographique de l'ON, en particulier dans les zones où le climat est comparable à celui de la zone ARP En raison de son importance économique, *C.pronubana* a fait l'objet de nombreuses recherches visant à prévenir ou limiter ses dégâts dans les cultures d'œillets. Parmi *les méthodes culturales*, il convient de recommander la destruction immédiate, par incinération, des vieilles plantations après la cueillette des dernières fleurs. Une telle mesure est rendue obligatoire en Italie. La lutte directe, basée sur l'emploi des insecticides est rendue difficile par le comportement des larves qui vivent cachées dans les feuilles et les bourgeons. En résumé, un choix judicieux des insecticides et leur application au moment convenable permettent d'assurer actuellement une bonne protection des cultures.

6.2 signalements d'éradication (réussie ou tentée) Manque d'informations pertinentes

Section 7 – TRANSPORT DE L'ON

7.1 Caractéristiques naturelle dans d'autres parties du monde Manque d'informations.

7.2 Caractéristiques du commerce international des principales plantes hôtes de l'ON *C.pronubana* est véhiculé sur du matériel végétal destiné à la plantation ou sur des fleurs d'œillets, chrysanthème, pélargonium, rose t d'autres plantes hôtes.

7.3 Signalements d'interceptions de l'ON

7.4 Mouvements de l'ON (ou d'espèces proches) entre les pays, par une filière autre que sur les plantes hôtes Pas d'information sur des mouvements de l'ON ou d'espèces proches par une filière autre que sur les plantes hôtes.

7.5 Filières spécifiques d'introduction, à partir des plantes hôtes infestées dans le pays d'origine, vers des plantes hôtes sensibles de la zone ARP. Les boutures d'œillet et de pélargonium destinées pour la plantation sont considérées comme les principales filières d'introduction de l'ON à partir des plantes hôtes infestées dans les pays d'origine vers des plantes hôtes sensibles de la Tunisie.

Section 8 – IMPACT ECONOMIQUE DE L'ON

8.1 Type de dégâts : Malgré la nature polyphage de cet insecte , les dégâts sérieux sont limités principalement aux cultures d'œillet de la zone méditerranéenne , où des pertes sont observées depuis assez longtemps.

8.2 Données sur l'impact économique pour chaque plante hôte principale En France, 25-35 % des œillets étaient affectés en 1972-1973, et les pertes sur les envois à l'exportation étaient évaluées à environ 100 000 FRF. En Algérie, cet insecte se rencontre principalement sur citronnier (*Citrus limonia*) mais n'y est pas considéré comme un ravageur important. En Italie, *C.pronubana* est principalement sur olivier (*Olea europea*) .

8.3 Coût de la lutte, en comparant si possible les coûts qui résulteraient de l'établissement de l'organisme nuisible est les coûts de son exclusion.

Section 9- CONCLUSION DE L'ARP

9.1 Importants facteurs d'influence sur l'acceptabilité du risque engendré par l'organisme *C.pronubana* est certes un ravageur polyphage ,, mais ses dégâts sont principalement limités aux cultures d'œillet , dont l'importance est à discuter au vue des plantations existantes (Régions du Sahel et du Cap Bon). En outre la lutte contre cet insecte est relativement aisée par l'utilisation des pyréthrinoides .

9.2 Estimation de la probabilité d'entrée *C.pronubana* est reconnu présent en Tunisie. Son entrée a été et pourrait être favorisée par l'importation du matériel végétal pour la plantation tels l'œillet et le pelargonium.

9.3 Estimation de la probabilité d'établissement La Tordeuse de l'œillet est déjà établie en Algérie et au Maroc, dont les conditions éoclimatiques sont identiques à celles de la Tunisie, ce qui fait que son établissement dans la zone ARP est chose certaine.

9.4 Estimation de l'impact économique potentiel

Section 10 - CONCLUSION GLOBALE DE L'EVALUATION

C.pronubana est un ravageur polyphage inféodé principalement à la culture de l'œillet. Les moyens de lutte classiques utilisés pour en faire face donnent généralement satisfaction et son impact économique est nettement réduit.

L'OEPP recommande que, dans les pays où *C.pronubana* est présent, les pépinières soient inspectées pendant la saison de végétation précédant l'envoi.

Il est proposé d'éliminer C.pronubana de la liste des organismes de quarantaine.

Balachowsky, A.S. (1996) Entomologie appliquée à l'agriculture Tome II, Vol.I, pp 563-578.
OEPP/CABI (1996) *Epichoristodes acerbella* . In : *Organismes de Quarantaine pour l'Europe*. 2^{ème} édition. CAB International, Wallingford, Royaume-Uni
OEPP/EPPO (1980) Fiches informatives sur les organismes de Quarantaine No.104, *Cacoecimorpha pronubana* . *Bulletin OEPP/EPPO Bulletin* 11 (1)
OEPP/EPPO (1990) Exigences spécifiques de quarantaine. Document technique de l'OEPP n°108